

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

### ANNONCES:

Canton Suisse Etranger  
La ligne ou son espace . 0.10 0.30 0.30  
Réclame . . . . . 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ Sion.

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.  
année 6 mois 3 mois  
Valais et Suisse . . . . . 6.50 3.25 2.—  
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . . 12.— 6.50 4.—  
Envoi par numéro . . . . . 15.— 7.50 4.40

## A louer

Un appartement de 2 chambres, avec réduit, cuisine avec eau, cave et galetas.  
Un appartement d'une chambre cuisine avec eau, cave et galetas.  
S'adresser au Bureau du Journal.

## ON CHERCHE

un appartement de 3 pièces pour de suite.  
S'adresser au Bureau du Journal.

## Bâche et Flat

sont achetés  
offres avec prix et quantité sous chiffre 11.124 à l'AGENCE LOUIS MAYOR, Rue de Lyon, 18, Genève

## Fromage de Gruyère

gras, mi-gras et maigre, dans tous les prix; expédition à partir de 4 kg.; spécialité de

## Vacherins pr la fondue

par pièce de 8-12 kg.

## Louis Pugin

Commerce de fromage, RIAZ, p. Bulle

## Poussines

de 3 mois fr. 2.20  
de 4 mois fr. 2.40  
Padoue noire 2.50

Avancées fr. 3.—  
Extra-avancées fr. 3.50

Envoi par poste ou chemin de fer. Désinfectées et acclimatées dans notre établissement.

Nous échangeons contre des poussines ou achetons les vieilles poules grasses au poids vif.

## Parc Avicole Sion

— Téléphone 82 —

## BICYCLETES

Je suis acheteur de toutes bonnes bicyclettes usagées. Lugeon, rue de la Tour, 5 Lausanne.

## Jambons fumés

extra-fins  
de 4 à 8 livres pièce, sont offerts à 2 fr. 10 la livre jusqu'à épuisement du stock.

## Alimentation Générale

Rue de Lyon 18 - Genève

## Fromages

L'expédition contre remboursement, depuis 10 kg. de bon fromage quart gras à fr. 1.70 le kilo.

Rabais par pièce de 18-22 kg.  
E. STÖTZER, Laiterie Colombier (Neuchâtel)

## Vases de caves

A VENDRE ensuite de décès, 100.000 litres vases modernes ovales, forts, chéne du pays, excellent état, contenance de 1500 à 11.000 litres. S'adresser à Marius CHESSEX, TERRITET.

## Attention

Match aux quilles au Café des Bains à Sion à partir du 13 Août.  
700 fr. de prix

## Farine lactée 'Eco' MAMANS



Faites un essai de la FARINE LACTÉE „ECO“ pour l'alimentation de vos enfants

La FARINE „ECO“ est le meilleur succédané ou complément du lait maternel. D'une nutritivité et d'une digestibilité parfaite, d'un goût exquis.

La FARINE „ECO“ supprime tous les inconvénients du lait, surtout pendant les chaleurs

La FARINE „ECO“ est en vente dans toutes les bonnes pharmacies, drogueries, épicerie fines, etc.

Agent général: E. BACHASSE, Bd de la Cluse 37, Genève

## Boucherie HENRI HUSER

TELEPHONE 31.20 LAUSANNE GARE DU FLON

BEAU BOEUF SALÉ	Fr. 4.— à 4.50 la livre
BOUILLI	4.— à 4.40 la livre
PORC SALÉ	4.10 à 4.50 „
GRAISSE DE ROGNON	1.40 „
GRAISSE FONDUE SURFINE (Boeuf et porc)	3.20 „
RAGOUT ET COEUR DE BOEUF	1.— „
BELLES TÊTINES fraîches ou salées	0.75 „
SAUCISSONS	3.90 le kg.
SAUCISSES AU FOIE	3.20 „
CERVEIAS	0.25 la pièce

N.B. Prière de toujours bien indiquer le prix de la marchandise désirée.  
—(—) EXPEDITION PROMPTE ET SOIGNÉE —(—)

## Faiblesse des Nerfs

et maladie des hommes, leur préservation et guérison.  
Brochure instructive sur demande et envoi de 30 ct. en timbres-poste à l'Institut „Vibron“, Wienacht 86 p. Rorschach (Suisse)

## Fabrique de Meubles REICHENBACH FRES S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Devis sur demande -o- Vente par acomptes  
SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION  
TELEPHONE 35 -o- TELEPHONE 105

## A vendre

ou à louer appartement rue du Grand-Pont de 5 pièces, eau, gaz, électricité. Facilité de paiement.  
S'adr. Mme. Vve. Ad. ROTEN, Sion.

## 7 Pianos d'occasion

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état, à vendre de 200 à 900 francs.  
Grand choix de pianos neufs  
Facilités de paiement  
Bon escompte au comptant.  
Grand choix de pianos électriques  
Maison A. EMCH  
Montreux  
19, Avenue du Kursaal, 19

## Sécauteur

avec lame en acier anglais forgé garanti, mod. Suisse  
„ fort Fr. 2.20  
„ Valais Fr. 3.50  
„ soigné Fr. 4.—  
„ Vevey Fr. 5.—  
Mod. Neuchâtel (21 cm.) Fr. 5.50  
„ (23 cm.) Fr. 6.50  
Le Parisien (breveté) fr. 6.—  
CATALOGUE GRATIS  
Louis ISCHY, fabricant, Payerne  
Atelier de réparations avec force électrique.

## Fumeurs! Attention!

200 la C et BC  
Fr. 4.40, 4.70, 5.10, 5.20, 5.40, 5.80, 6.—, 6.50  
100 cigares  
Fr. 4.00, 5.00, 7.20, 7.70, 9.30, 10.50, 13.50  
100 cigares brisage  
Fr. 3.70, 4.20, 4.70, 5.80, 7.50  
4 kg de tabac à fumer  
Fr. 4.00, 5.40, 6.80  
Rabais sur grande quantité. Expéd. contre remb.  
par Huber-Maggi, Muri (Arg.).

## GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Un cours s'ouvrira le 15 octobre si le nombre d'inscriptions est suffisant  
PRIX DU COURS DE SIX MOIS FR. 50.—  
Pour renseignements et inscriptions écrire à Mademoiselle Ansermet  
Certificat de l'Institut Jaques Dalcroze  
Rue de Lausanne, 13 VEVEY 13, rue de Lausanne

Demandez partout  
**L'Eau Paradis**  
la reine des eaux de toilette

## Elégante montre de poche avec magnif. chaîne en or doublé

Fr. 8.35 seulement — 5 ans de garantie  
J'expédie, dans un but de réclame, à tout lecteur du „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ ma montre de poche suisse 186, avec très belle chaîne en or doublé pour le prix de Fr. 8.35 (port en sus). La montre est doublée argent, un couvercle intérieur et un excellent mouvement remontoir pour lequel je donne une garantie écrite de 5 ans. Si la montre ne convient pas, je rends l'argent. Une offre de ce genre n'a encore jamais été faite. C'est par milliers que je reçois les commandes et les lettres de remerciements. 2 montres Fr. 16.—  
Maison d'expédition de montres STIFFLER, Kreuzlingen, Wiesenstrasse 113.

PHOTOGRAPHIE D'ART  
Madame Ruggeri-Storni  
Avenue du Midi SION Avenue du Midi

Exécution artistique - d'agrandissements -

Groupes et reproductions

Photographies au Platine et charbon genre moderne

## Goître

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par notre cure antigoiétruse, qui se compose de Baume antigoiétrux pour frictions et de Pilules antigoiétruses.  
Prix du Baume: 1.50 fr. le flacon d'essai, 3 fr. le flacon pr la cure.  
Prix des pilules: 1 fr. la boîte d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.  
Pharmacie Centrale, MODEL & MADLENER, 9 rue du Mont Blanc, Genève.

\* SIERRE \*

Pension de Famille

tenue par  
MLLE WYSS  
MAISON CLAUSEN

Cuisine soignée Prix modérés  
Se recommande VALAIS

Tous genres de  
**RIDEAUX**  
en toile, tulle, mous-seline, étamine, Vitrages  
Brisèsses, Stores, Lambrequins.  
Spécialités pour appart. Genres courants pr Hôtels et Pensionnats.  
Beau choix sur demande  
F. STÄHEL & Cie St-Gall

Meubles d'occasion  
Achat et vente  
A. et P. GRANDJEAN  
Angle Place Chauderon, Avenue, Beaulieu, Lausanne.

Tirage déjà le 11 & 13 Octobre  
Une importante chance de gain est offerte par la Grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat de HAMBOURG  
car nouvellement elle a été munie de gains beaucoup plus nombreux et bien plus gros, que jusqu'ici consistant en 100000 Billets, dont 46020 Lots  
8 primes et 10000 Billets gratuits partagés en 7 classes.  
La somme totale des prix s'élève à Treize Millions 731000 Marcs  
Le plus gros lot au cas le plus heureux sera de  
**1000000**  
Un million Marcs spécialement  
1 à 500000 = 300000  
1 à 300000 = 300000  
1 à 200000 = 200000  
1 à 100000 = 100000  
1 à 90000 = 90000  
2 à 80000 = 160000  
2 à 70000 = 140000  
2 à 60000 = 120000  
2 à 50000 = 100000  
2 à 40000 = 80000  
2 à 30000 = 60000  
7 à 20000 = 140000  
3 à 15000 = 45000  
16 à 10000 = 160000  
56 à 5000 = 280000  
128 à 3000 = 384000  
212 à 2000 = 424000  
525 à 1000 = 525000  
639 à 500 = 319500  
28439 à 250 = 7109750  
15986 à 7500, 6000, 4000250  
400,300, 220, 200, 175, 150, etc

Un plan officiel, où l'on peut voir la manière dont les gains sont distribués dans les différentes classes, comme aussi les mises restantes, sera joint gratis tout ordre et après chaque tirage, des listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.  
Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.  
Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, le prix pour un est  
entier billet orig. Fr. 10.—  
demi „ „ „ 5.—  
quart „ „ „ 2.50  
contre mandat de poste ou de remboursement.  
Vu l'énorme chance de gain les billets seront certainement vite épuisés et c'est pourquoi nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible  
Kaufmann & Simon  
Maison de banque et change à Hambourg.

Retards  
et pertes blanches sont promptement guéris. Nombres succès. Envoi direct par poste. Franco 2.50 fr.  
CASE 12 121, LAUSANNE.

Lavage facile au **Persil** la lessive automatique

Sans frotter et sans brosser, après une seule ébullition de 1/4 à 1/2 heure et un rinçage soigneux, le linge est propre. Aucun autre ingrédient tel que savon, poudre de savon etc., n'est nécessaire, car ils nuisent à l'action automatique du Persil et en renchérissement inutilement l'emploi.  
En vente partout, jamais ouvert, seulement en paquets originaux.  
HENKEL & Cie., S. A., Bâle.

# Les opérations de guerre

## Reprise de l'offensive russe

Les Russes ont repris l'offensive sur tout le secteur allant de Pinsk à la Galicie orientale. C'est le bulletin allemand du 17 septembre qui nous apporte cette nouvelle en ces termes :

« Sur tout le front au sud de Pinsk, il s'est manifesté un accroissement de l'intensité du feu russe. A l'ouest de Loutzk, l'ennemi, partant de la ligne d'une vingtaine de kilomètres de Zatorzy (sur la Tourya), à Poustony, a attaqué avec de grandes forces, parmi lesquelles deux corps de la garde, en de nombreuses vagues, les troupes du général von Marwitz, placées sous le commandement suprême du colonel général von Tertziensky. L'attaque a échoué partout avec les pertes les plus grandes qui, à ce que disent les rapports, furent en partie énormes.

Sur le front du colonel général von Bohm-Ermolli, entre le Sereth et la Strypa, au nord de Zborow, les plus violentes attaques dirigées contre les lignes allemandes du général von Eben ont également échoué.

Front du général de cavalerie archiduc Charles. — Sur la Karazouka et à l'est de cette rivière, l'ennemi s'est aussi élané à l'attaque avec un fort groupe de choc; il s'est élané à plusieurs reprises en vain à l'assaut; finalement il a enfoncé le front sur une petite profondeur; au nord de Stanislaw, une attaque partielle russe a été repoussée après un corps à corps.

Dans les Carpathes, l'ennemi a lancé en vain d'épaisses colonnes d'assaut contre nos positions des deux côtés de la Ludowa, de même que près des hauteurs de la frontière, à l'ouest de Chipoth et au sud-ouest de Dorna. Il a été repoussé avec les plus sanglantes pertes. »

Le communiqué russe parle de combats acharnés sur la rive droite de la Zlota Lipa et dans la région de la rivière Narodowka où plus de trois mille prisonniers austro-allemands ont été capturés.

## Nouvelle offensive italienne

Le 14 septembre, les Italiens, après une intense préparation d'artillerie, ont repris une vigoureuse offensive sur le plateau du Carso. Au cours de la première journée, ils se sont emparés de diverses lignes de tranchées à l'est du Valone et ont fait plus de deux mille prisonniers.

Le second jour, les Italiens ont pris d'assaut la hauteur fortifiée du Grado et ont fait de nouveau un millier de prisonniers.

Le 16 septembre, les Autrichiens ont contr'attaqué sans succès. L'infanterie italienne a conquis de nouveaux vastes retranchements, capturant 800 prisonniers.

Une note de l'agence Stefani relate ainsi la nouvelle offensive :

Un nouveau bond en avant a été accompli le 14 par les forces italiennes qui opèrent de Goritz à la mer. L'action d'artillerie des jours précédents est devenue tout à coup plus intense et s'est transformée en un bombardement vigoureux des lignes ennemies. Le tir a été entravé toute la journée par un épais brouillard mais, vers midi, les lignes ennemies ont commencé à se montrer dans les déchirures des nuages et il a été possible d'intensifier le feu d'artillerie et des lances-bombes qui ont battu très violemment les réseaux de tranchées et les lignes de communication des Autrichiens.

Comme les conditions atmosphériques ne favorisaient pas les observations aériennes, le contrôle des effets du tir a dû se faire par des patrouilles hardies qui se sont avancées vers les lignes ennemies pendant les pauses du bombardement.

Elles constatèrent en plusieurs cas que l'ennemi avait construit rapidement de nouveaux réseaux de tranchées sans se faire voir devant les tranchées déjà connues.

Les batteries reprirent le bombardement des anciens obstacles et les nouveaux.

L'attaque italienne a été déclanchée vers 3 h. de l'après-midi quand la préparation d'artillerie eut été jugée suffisante. Les larges brèches ouvertes par l'artillerie ont été élargies par nos vaillants soldats pourvus de tubes explosifs. La pluie s'est mise à tomber et a rendu le terrain plus difficile.

En certains points du front elle a été si torrentielle qu'elle a provoqué des inondations. Cependant, elle n'a pas arrêté l'élan de notre infanterie qui se jeta contre les lignes ennemies à l'est du Vallone et remonta victorieusement les pentes sur lesquelles les Autrichiens avaient depuis des mois préparé de nouvelles lignes de résistance.

## Dans les Balkans

L'armée alliée de Macédoine annonce des succès à son aile gauche, dans la direction de Florina-Monastir. Les Serbes ont délogé les Bulgares de la ligne Gornicevo-Eksisou, à l'ouest du lac d'Ostrowo et leur ont pris 25 canons. Les Bulgares ont été refoulés sur une distance de plus de quinze kilomètres.

Sur le théâtre roumain, la bataille qui s'est engagée se déroule près de l'ancienne frontière roumano-bulgare, depuis le lac d'Oltina jusqu'à la route traversant la Dobroudja, de Dobric à Medjidia, localité située sur la ligne du chemin de fer de Bucarest au port de Constanza. Mackensen annonce que l'adversaire a été rejeté dans la direction Cara-Orman-Couzgoun, à trente ou quarante kilomètres à l'est de Slistrie. D'après cela, les forces russo-roumaines se trouveraient adossées aux lacs qui bordent la rive droite du Danube et au fleuve lui-même. Comme, en outre, le bulletin de Sofia cite des noms, de localités situées dans la direction de Dobric, il semblerait que les forces russo-roumaines ont été quelque peu disloquées et que Mackensen a réussi à y enfoncer un coin, rejetant une aile du côté du Danube et l'au-

tre du côté du littoral. De fait, le communiqué de Bucarest annonce que les troupes russo-roumaines se retirent vers le nord.

En Transylvanie méridionale, les Roumains qui paraissent ne s'avancer qu'avec hésitation et qui n'ont pas encore occupé Hermannstadt, évacué par les Autrichiens, se seraient décidés à pousser de l'avant, selon le bulletin de Vienne, qui annonce des mouvements de l'adversaire à l'entrée orientale de la plaine de Fogaras, entre Brasso et Hermannstadt.

## La bataille de la Somme

Français et Anglais poursuivent victorieusement leurs opérations sur la Somme.

Voici ce que dit le bulletin français du 17 : « Au sud de la Somme, nos troupes, passant à l'attaque vers 14 h. 30 sur plusieurs points du front, ont remporté de sérieux avantages.

Les villages de Vermandovilliers et Berny, dont nous ne tenions qu'une partie, ont été conquis au cours d'un brillant assaut. Quelques îlots résistent encore.

Tout le terrain conquis entre Vermandovilliers et Deniécourt d'une part, et entre Deniécourt et Berny d'autre part, est défendu par plusieurs systèmes de tranchées fortement organisées est tombé en notre pouvoir après une lutte acharnée. Le combat se poursuit autour de Deniécourt.

Entre Berny et Barleux, nous avons enlevé un certain nombre de tranchées. »

Le bulletin anglais annonce de son côté : « Au sud de l'Ancre, nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès, hier soir, vers Courcellette; nous avons avancé nos lignes sur un front d'environ un kilomètre.

Un succès considérable a également été obtenu hier soir aux abords de Thiepval, où nous nous sommes emparés, sur un front de 1600 mètres de la ligne ennemie désignée sous le nom de « Tranchées du Danube ». De grandes quantités d'armes et d'effets d'équipement y avaient été abandonnées par les Allemands.

L'ouvrage fortement défendu de la Ferme Mouquet, dont la possession a été vivement disputée au cours des dernières semaines, est en outre tombé entre nos mains. Le nombre des prisonniers ne cesse d'augmenter. »

## Nouvelles de la Suisse

### Les internés à Lucerne

On écrit de Lucerne à la « Gazette de Lausanne » :

« Nous avons à Lucerne des soldats français et allemands depuis le mois de mai, et jusqu'à présent aucun incident fâcheux n'en est résulté. Les soldats allemands et français se saluent militairement dans les rues, j'en ai même aperçu quelques-uns faisant un bout de causette, ce qui est rare et on peut voir chaque matin quatre soldats, un suisse, un français, un anglais et un allemand déambulant dans les rues sur un rang, porteurs du courrier.

« Au sujet de l'enterrement du soldat Froux, l'autre jour, à Friedenthal, des soldats allemands, au dire du « Vaterland », ont voulu placer une couronne sur la tombe du défunt, mais « on » s'y est opposé, et le « Vaterland » demande qui est ce « on ». Ne sachant rien de positif, je ne puis vous renseigner, mais il est certain que des soldats allemands assistaient à l'office du « Requiem » à la cathédrale le matin.

« Je suis Français, mais d'après l'expérience faite depuis plus de quatre mois, je ne redoute plus, guère des incidents entre soldats français et allemands. Nombre d'entre eux se coudoient d'ailleurs tous les jours à la maison sanitaire de l'armée, et ils sont ainsi habitués à se voir. »

### Impôt sur les bénéfices de guerre

Le Conseil fédéral a discuté le projet d'impôt sur les bénéfices de guerre. Il a fixé un taux unique de 25%.

### Indemnités de renchérissement

Le projet discuté par le Conseil fédéral prévoit une indemnité de renchérissement pour la vie de 125 fr. pour les employés et ouvriers fédéraux mariés, plus 15 francs pour chaque enfant jusqu'à un maximum de 75 fr. L'indemnité serait de 65 pour les employés et ouvriers célibataires ayant des charges de famille.

### Une bonne mesure

En vertu de sa récente interprétation de l'article 70 de la constitution, le Conseil fédéral a décidé, dans sa dernière séance l'expulsion de quatre accapareurs étrangers. Comme il s'en trouve parmi eux qui ne sont pas en règle avec les lois militaires de leur pays l'autorité fédérale procédera à leur internement en attendant que la conclusion de la paix nous permette de débarrasser le pays de ces peu intéressants personnages.

### Les avions étrangers

Communiqué par le bureau de presse de l'Etat-major :

La « National Zeitung » dans son numéro du 13 septembre 1916 a annoncé que dans la nuit du 12 au 13 septembre un avion étranger avait franchi la frontière suisse près de Riehen.

Un avion étranger venant du Wiesenenthal s'est, en effet, approché de la frontière, entre minuit et une heure du matin. Nos postes frontiers l'ont vu mais ils n'ont pas pu déterminer s'il y avait eu violation de frontière.

### Viandes congelées

Le Conseil fédéral, donnant suite à une requête de la commission administrative de la Fédération suisse des sociétés de consommation, a réduit de 25 à 10 francs par cent kilos le droit d'entrée sur les viandes congelées. Cette réduction est déjà applicable à un envoi de 55,000 kg. en route pour notre pays.

### Les pommes de terre

Le Département fédéral de l'économie publique vient de fixer des prix maxima pour les pommes de terre comme suit : pour producteurs livrant aux revendeurs, pris sur pla-

ce, 17 francs les 100 kilos; pour les revendeurs 18 fr. pris à la station de départ. Pour les producteurs livrant directement aux consommateurs en quantité de 50 kilos et plus pris sur place 18 fr.; pour livraisons de 50 kilos et plus pour les producteurs ou commerçants, pris sur place ou livrés à domicile, ainsi que pour la vente au marché, 20 fr.; pour livraisons de moins de 50 kilos et pour la vente au marché 22 centimes; pour la vente au magasin 23 centimes le kilo. Les autorités cantonales ou communales sont autorisées à réduire ou augmenter de 2 centimes ces prix suivant les conditions locales. D'autres exceptions pourront être accordées par l'office central des pommes de terre. Les contraventions seront punies d'amendes jusqu'à 10,000 fr. ou d'emprisonnement jusqu'à 3 mois. Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le 25 septembre.

### L'augmentation des membres du Conseil fédéral

Le « Journal de Genève » revient sur la vieille histoire de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux. Il écrit gravement que le travail de ces sept magistrats est considérable, depuis la guerre et qu'il y a lieu d'en augmenter le nombre de deux.

« Nous n'avons pas à examiner ici, dit-il, quelles seraient les attributions des deux nouveaux conseillers. Rappelons seulement, en passant, que le département politique comprend la division des affaires intérieures, celle des affaires étrangères et celle du commerce. Ces deux derniers dicastères sont assez importants pour former deux départements distincts.

« L'augmentation du nombre des conseillers fédéraux aurait pour premier avantage d'alléger le travail du Conseil fédéral et de permettre l'étude plus minutieuse de certains objets. Enfin, il donnerait à la Suisse romande un représentant de plus au sein du pouvoir exécutif. A cette heure, ce dernier motif nous paraît à lui seul décisif. »

Il y en a assez comme cel nous semble-t-il. Quant au deuxième siège romand, il ne fallait pas le laisser perdre lors de la dernière vacance au Conseil fédéral comme on l'a fait, plutôt que de l'accorder à un Valaisan. C'est le cas de dire : « Tu l'as voulu Pérrin-Dandin!... »

### Une expulsion à Evian

La « Gazette de Zurich » annonce que la ville d'Evian a rendu un arrêt d'expulsion à gard du Suisse Julien Jeanneret, qui dirige dans cette ville divers magasins de confection.

Selon le journal zurichois, cette décision aurait été prise parce que M. Jeanneret aurait exporté de France de l'argent monnayé pour une valeur plus importante que la loi ne l'autorise, et, secondement, parce qu'il aurait, en public, exprimé des sentiments germanophiles.

Le même journal apprend qu'un autre Suisse nommé Lehner, autrefois domicilié à Evian, a été condamné par le tribunal de Thonon, à quatre mois de prison, pour avoir incité des soldats français à désertir.

## L'ombre suspecte

On nous écrit :

Il apparaît, à l'évidence, que l'ombre qui recouvre les actes de nos hautes autorités en matière de politique étrangère favorise beaucoup de commentaires désobligeants. Non pas que l'on suspecte la bonne foi et la probité de nos conseillers fédéraux mais on se demande si ces ténébres ne sont point destinées à masquer d'un voile protecteur des maladroites et des erreurs.

Il est certain que dans des milieux très différents, appartenant à toutes les régions de notre pays et reflétant des opinions politiques très diverses on entend formuler le vœu de voir une plus vive lumière éclairer les relations extérieures de la Suisse et les négociations conduites par le Conseil fédéral sur les objets les plus variés avec les gouvernements étrangers. Ce vœu devient de plus en plus pressant.

C'est pourquoi nous croyons que la première tâche de nos conseillers nationaux, dès le début de cette session sera de présenter à nouveau ce légitime désir au Conseil fédéral.

Ce dernier a déclaré qu'il ferait toute la lumière possible dans le quatrième rapport sur les pleins pouvoirs qui sera soumis aux Chambres. Nous n'avons pas de raisons de douter de sa parole. Mais il sera permis à nos mandataires de veiller à ce que cette lumière promise ne soit pas le vague reflet d'un lumignon, timidement projeté sur les seuls faits qu'il plaira au Conseil fédéral d'éclairer. Il faut que ce soit la pleine lumière ruisselant à flots et dissipant entièrement l'ombre suspecte.

Le Conseil fédéral doit se rendre compte que, dans ce désir unanime du peuple suisse, il n'y a ni méfiance outragée, ni prétention à une ingérence injustifiée dans la direction de la politique étrangère. Comme le dit très justement le « Journal de Genève », il y a tout simplement le vœu légitime d'un peuple libre et souverain de voir ses mandataires, qui ne sont pas ses maîtres, le tenir au courant des questions qui intéressent au plus haut degré sa vie politique et économique.

Et que le Conseil fédéral ne s'y trompe pas : c'est là le meilleur moyen sinon le seul de rétablir au sein du peuple, la confiance ébranlée.

## CANTON DU VALAIS

### Une protestation du Conseil d'Etat

A l'instar des autres gouvernements cantonaux romands, le Conseil d'Etat du Valais a protesté auprès du Conseil fédéral contre la circulaire du général, relative à la journée socialiste du 3 septembre.

On sait que le 2 septembre, le gouverne-

ment du Valais, comme ceux de tous les autres cantons, a reçu un exemplaire d'un ordre du général prescrivant des préparatifs en vue d'une intervention militaire éventuelle dans les cantons en raison des troubles que pouvaient amener les manifestations socialistes. Cet ordre était accompagné d'une instruction générale pour les officiers représentant le commandement de l'armée, leur donnant, entr'autres pour directions d'intervenir d'eux-mêmes si cela était nécessaire, notamment si les manifestations étaient dirigées contre l'armée, et au cas où les autorités civiles ne tiendraient pas compte de leurs avertissements.

De telles mesures ne devaient certes pas s'appliquer à notre canton où il n'y a eu le 3 septembre aucune manifestation socialiste; elles concernaient les grands centres ouvriers.

Notre Conseil d'Etat a fait très justement observer que cette circulaire constituait un empiètement inadmissible sur les prérogatives des autorités civiles et sur la souveraineté cantonale.

### L'émigration des montagnards valaisans

Nous lisons dans le « Paysan suisse » :

Celui qui, venant d'autres contrées campagnardes de notre pays, arrive dans les montagnes valaisannes, apprend à y connaître le genre de vie des montagnards de ces régions et qui, tout en ne regardant les choses qu'au travers d'une conception essentiellement paysanne, établit des parallèles entre sa patrie et ce qu'il rencontre là-haut, se rend bientôt compte qu'il a mis le pied dans un autre monde. Il doit admirer sans réserve aucune la rude lutte pour la vie qu'y livrent les habitants et le contentement de soi et le bonheur que, malgré tout, ils y trouvent. Hâtons-nous de dire qu'une vie semblable n'est possible que tant que les habitants restent loin de toute influence étrangère, de toute ingérence d'une culture étrangère et de tout besoin d'une amélioration de l'existence propre à l'individu cultivé des temps modernes.

Lorsque, lors de l'ouverture du Lötschberg nous vîmes ces montagnards dans leurs costumes pittoresques saluer le train d'inauguration, nous nous sentîmes pris d'un sentiment d'anxiété pour le sort de ces gens et nous dûmes nous demander ce qu'il adviendrait de l'existence de ces gens tels qu'ils sont actuellement, dignes descendants des premiers Celtes qui vinrent s'établir dans ces régions.

De même que les enfants qui vous ont causé le plus de soucis sont souvent ceux qui vous sont les plus chers, le Valaisan aime tout particulièrement sa montagne où il passe une existence qui n'est autre chose qu'une âpre lutte pour la vie, et il lui est resté jusqu'à maintenant fidèlement attaché. Lorsqu'un montagnard de vieille origine de la vallée de Loèche quittait passagèrement le pays natal, il ne le faisait que pour aller offrir au Saint-Siège ses fidèles services dans la Garde suisse.

Le Haut-Valais n'a d'ailleurs pas subi une diminution de sa population, mais elle a plutôt augmenté, après le développement de l'industrie des étrangers.

Les circonstances sont loin d'être semblables dans le Bas-Valais, spécialement dans les vallées d'Entremont et de Bagnes où, depuis un certain temps, une émigration sensible s'effectue. Elle a pris depuis le début de la guerre une accélération telle qu'elle attire tout spécialement l'attention. Les Entremontais, les Bagnards, les Chamosards, les Anniviards, les Salvanais et notamment les Orsiens qui depuis longtemps forment à Paris une véritable colonie, émigrent en grand nombre pour combler les vides que la guerre a creusés dans la population française.

Il va de soi, qu'après avoir goûté une fois la culture du sol de France, aucun citoyen de Chandolin situé à 1936 mètres d'altitude, ne revient au village natal; il en est de même du fils de la montagne qui doit quitter la maison natale pour aller séjourner en bas dans les vignobles de la vallée. Il ne délaisse plus un travail plus facile et ne revient plus au pays pour aller cultiver de sa houe large et au court manche le champ minuscule de pommes de terre ou de seigle accroché à la montagne ou pour se livrer au dangereux travail qu'est la construction des « bisses ». Au surplus les vides qu'on fait les émigrants ne sont plus comblés, car là-haut il ne faut pas craindre l'invasion de l'élément étranger. Nous nous trouvons ainsi en présence d'une diminution absolue et irrémédiable de la population et c'est là que réside le danger. Il est tout particulièrement regrettable que ce soit précisément la guerre qui soit venue donner une nouvelle impulsion à ce mouvement. Mais il n'y a malheureusement rien à faire là contre. C'est en tout cas un avertissement pour l'Union suisse des Paysans de continuer, comme elle l'a fait jusqu'à maintenant, à vouer sa sollicitude la plus vive au sort des montagnards. Réjouissons-nous tout particulièrement que l'agriculture valaisanne fasse, sous la direction de l'Ecole d'agriculture d'Ecône, de si beaux progrès et se soit mise aussi ardemment à la tâche.

On a cherché, ces derniers temps, à mettre dans le commerce des poudres pour fabriquer des miels artificiels. Outre que le prix de ces préparations était beaucoup trop élevé, la quantité d'acide était tout à fait insuffisante. Le miel artificiel obtenu au moyen de ces poudres contient à peine 20 à 25% de sucre interverti, tandis que le procédé de M. Paul permet de faire à peu de frais un aliment sain, se rapprochant aussi près que possible du produit naturel de l'abeille.

On peut se servir d'un acide quelconque pour obtenir cette transformation: acides acétique, tartrique, lactique, phosphorique, etc. Mais, pour un choix judicieux, il faut tenir compte du prix et de la salubrité de ces corps. Pour obtenir un miel artificiel irréprochable, le professeur Paul, à Munich, qui s'est beaucoup occupé des questions alimentaires, conseille l'acide citrique qui se trouve en grande quantité et à un prix abordable dans le citron. Le fruit est coupé par le milieu et fortement exprimé. Le jus est chauffé à ébullition et passé à travers un linge ou un tamis serré.

D'autre part, on dissout à chaud un kilo de sucre dans 4 décilitres d'eau, on ajoute le jus de citron et on fait bouillir, en agitant constamment avec une cuillère en bois, pendant dix minutes. La cuisson doit se faire dans un vase émaillé ou en terre (éviter le métal qui donnerait mauvais goût au produit). On peut colorer et aromatiser à volonté, en ajoutant avant le complet refroidissement, un peu de sucre brûlé et d'arôme artificiel de miel. A défaut de cet arôme, on peut ajouter une petite quantité d'eau de fleurs d'orange ou d'infusion concentrée de tilleul.

Au moyen de ce procédé et avec les proportions indiquées, chacun peut faire un miel artificiel d'un goût agréable contenant environ 60 pour cent de sucre de fruits. Ce n'est pas du miel d'abeille, mais il s'en rapproche beaucoup.

C. Buhrer.

ce point de vue et il a requis la collaboration du peintre George Flenwell à qui il a demandé de noter les couleurs et les nuances, en particulier pour les premiers plans.

## Quartiers d'hiver

Du 16 au 20 septembre arriveront à Brigue les internés civils de Rekingen, Stalden, St-Nicolas, Randa et Zermatt, pour être internés pendant l'hiver dans la plaine. Ils sont au nombre de 300.

Les internés militaires de ces localités seront envoyés à Loèche-les-Bains.

## Nouvelle hausse des tabacs

Les fabricants suisses de tabacs et de cigares annoncent une nouvelle hausse de leurs prix. Désormais, le consommateur paiera 15 centimes le paquet de tabac de 10 cent.; 30 celui de 20 et 35 celui de 25.

Voici les raisons invoquées par les fabricants :

« L'Amérique entre aujourd'hui en première ligne de compte comme pays d'approvisionnement pour les tabacs bruts servant à la fabrication des tabacs à fumer. Outre que les prix d'achat y sont cotés sensiblement plus haut, le fret maritime, ainsi que les autres frais sont si élevés que les tabacs bruts reviennent aujourd'hui à des prix plus que doublés, comparés à ceux d'avant la guerre. En ce qui concerne les tabacs bon marché pour la coupe, il n'y a plus possibilité de s'en procurer n'importe où. Les tabacs de Java, utilisés anciennement en grandes quantités dans la fabrication des tabacs à fumer, coûtent actuellement six fois plus et sont naturellement laissés de côté; les côtes, servant en partie à la fabrication des tabacs à fumer bon marché, coûtent aujourd'hui sept fois plus.

En outre, tous les articles accessoires, tels que : charbon, matériel de paquetage et d'emballage, ficelle, etc., ont énormément renchéri. Les difficultés de la vie matérielle à l'heure présente font éclore une foule de procédés, de recettes et renseignements pour l'obtention de produits alimentaires. Tous ces moyens ne sont pas bons, tant s'en faut. Il y en a qui seraient acceptables en principe, mais qui constituent par ailleurs une exploitation du public. D'autres sont bons, mais ignorés par les premiers intéressés.

## Miel artificiel

Parmi les aliments sains, indispensables à l'organisme humain, mentionnons le sucre, surtout dans sa forme de sucre de fruits, que le chimiste appelle le « sucre interverti », comme il se trouve dans les miels naturels et artificiels. Le miel d'abeille constitue une solution aqueuse de 70 à 80 pour cent de sucre non interverti ou saccharose (notre sucre de betterave), ainsi que différentes substances gommeuses et albumineuses en faibles quantités, sans importance comme aliment. Par inversion du saccharose au moyen d'un acide, nous obtenons du sucre de fruits ou glucose.

On peut se servir d'un acide quelconque pour obtenir cette transformation: acides acétique, tartrique, lactique, phosphorique, etc. Mais, pour un choix judicieux, il faut tenir compte du prix et de la salubrité de ces corps. Pour obtenir un miel artificiel irréprochable, le professeur Paul, à Munich, qui s'est beaucoup occupé des questions alimentaires, conseille l'acide citrique qui se trouve en grande quantité et à un prix abordable dans le citron. Le fruit est coupé par le milieu et fortement exprimé. Le jus est chauffé à ébullition et passé à travers un linge ou un tamis serré.

D'autre part, on dissout à chaud un kilo de sucre dans 4 décilitres d'eau, on ajoute le jus de citron et on fait bouillir, en agitant constamment avec une cuillère en bois, pendant dix minutes. La cuisson doit se faire dans un vase émaillé ou en terre (éviter le métal qui donnerait mauvais goût au produit). On peut colorer et aromatiser à volonté, en ajoutant avant le complet refroidissement, un peu de sucre brûlé et d'arôme artificiel de miel. A défaut de cet arôme, on peut ajouter une petite quantité d'eau de fleurs d'orange ou d'infusion concentrée de tilleul.

Au moyen de ce procédé et avec les proportions indiquées, chacun peut faire un miel artificiel d'un goût agréable contenant environ 60 pour cent de sucre de fruits. Ce n'est pas du miel d'abeille, mais il s'en rapproche beaucoup.

On a cherché, ces derniers temps, à mettre dans le commerce des poudres pour fabriquer des miels artificiels. Outre que le prix de ces préparations était beaucoup trop élevé, la quantité d'acide était tout à fait insuffisante. Le miel artificiel obtenu au moyen de ces poudres contient à peine 20 à 25% de sucre interverti, tandis que le procédé de M. Paul permet de faire à peu de frais un aliment sain, se rapprochant aussi près que possible du produit naturel de l'abeille.

C. Buhrer.

## Chronique agricole

### Traitement des raisins malades ou pourris

Suivant les années, il y a peu ou beaucoup de raisins pourris et souvent, dans ce dernier cas, malgré les soins pris lors de la cueillette. Le suc des raisins pourris est peu acide et renferme peu de tannin; les fruits portent beaucoup de bactéries et de champignons nuisibles à la fermentation. La pulpe et l'enveloppe sont plus ou moins décomposées, les produits qui en résultent passent facilement dans le moût et sont très défavorables à la clarification du vin. Le plus souvent il est impossible d'obtenir un vin de bonne qualité au moyen d'une récolte semblable; toutefois un traitement convenable peut rendre ce vin propre à la consommation. En premier lieu, il faut bien avoir présent à l'esprit que dans ces circonstances le contact du moût avec le raisin est nuisible. Les organismes se trouvant sur les fruits pourris se

## Faits divers

### SION — Pour parer à la disette de lait

Pour parer à la disette de lait qui se fait vivement sentir à cette époque de l'année, la Laiterie de Sion fait venir du dehors une certaine quantité du précieux liquide qu'elle débite, de 11 heures à 1 heure, au prix de 27 centimes le litre. C'est une heureuse initiative qui mérite d'être approuvée.

### A la montagne

Le « fileueur » Frederik Burlingham est ces jours-ci à Zermatt, où il « tourne » des incidents divers. Il a pris également au Gornergrat le magnifique panorama dont on jouit de

multiplient et retardent la fermentation normale. Il est donc indiqué de faire immédiatement le pressurage. On cherchera à empêcher le développement des bactéries et champignons nuisibles au moyen d'un fort méchage avec 4 à 5 gr. de soufre par hectolitre. Pour provoquer la fermentation normale du moût, on le versera sur du marc de raisin frais et en bon état. La levure normale qui se trouve en abondance sur les raisins, amènera bientôt une fermentation active.

En outre, les fruits normaux renferment, à part l'acidité et le tannin des substances précieuses au point de vue du goût. Celles-ci passent en partie dans le moût, pendant que d'autre part, les produits troublant le moût commencent à s'éliminer. Si l'on emploie des raisins blancs, il faut recommencer le pressurage au bout de quelques jours; s'il s'agit de raisins rouges, on laissera cuver jusqu'à la fin de la fermentation principale; mais alors on ne recueillera que le moût qui s'écoule librement, sans presser. Ce qui reste avec le marc, sera distillé aussitôt que possible.

#### Statistique des marchés au bétail

Foire de Monthey, le 13 septembre		
Chevaux	4	300 600
Taureaux repr.	5	320 700
Bœufs	7	750 1050
Génisses	32	400 700
Veaux	24	220 300
Porcs	60	100 140
Porcelet	120	40 50
Moutons	5	60 80
Chèvres	13	50 70

Bonne fréquentation de la foire. Très nombreuses transactions. Prix élevés. Bonne police sanitaire.

## Echos

### Pour aller au front

Le soldat français F... n'avait qu'une ambition: aller au front! Mais elle le travaillait vigoureusement. Or, malgré ses prières et supplications, il n'arrivait pas à la satisfaire. Toutes ses demandes étaient repoussées.

Ce qu'il ne pouvait obtenir par voie régulière, il se dit qu'il l'aurait par ruse, et voici ce qu'il imagina:

Un jour, dans la rue, il s'arrêta devant un sergent de ville, le regarda fixement et s'écria:

— Vive Philippe VIII! Vive le roi!

— Mais, lui fait observer l'agent, vous proférez des cris séditieux!

— Je le sais bien, riposte le poilu incompressible. C'est pour être envoyé au front.

L'agent ne comprend pas, réfléchit et arrête le perturbateur. Que voulez-vous qu'il fit?

— Voilà donc le soldat F... au violon. Il explique:

— On ne veut pas m'envoyer au front, c'est pour y aller que j'ai commis un délit.

— Vous passerez en conseil de guerre! lui réplique le commissaire. Ce n'est pas le front.

— Je vous demande pardon! c'est la voie qui conduit au front. On va me condamner, mais au lieu de me faire subir ma peine, on m'enverra au front, c'est la règle. Je m'y conduirai de mon mieux. Je mériterais une citation et ma peine sera effacée.

A ce raisonnement, rien à répondre.

F... était rayonnant. L'affaire marchait à souhait: procès-verbal, ordre d'informer, instruction, renvoi devant le conseil. Il avait cause gagnée!

Du moins, il le croyait et déjà se voyait dans une tranchée, faisant le coup de feu.

Hélas! il commit une faute! Il choisit pour avocat M. Bernardeau et M. Bernardeau lui jura le mauvais tour de le faire acquitter. Plus de front! Plus de tranchées! La caserne.

### Une forteresse rampante

Le «*Matin*» donne des précisions sur l'emploi d'une nouvelle auto blindée mentionnée dans le communiqué anglais. L'avant a la forme d'un épéron. Elle avance à travers les terres labourées par le bombardement, fran-

chissant tous les obstacles tandis que les flancs munis d'armes invisibles crachent des torrents de mitraille.

Suivant l'expression d'une dépêche de Londres à l'«*Echo de Paris*», il s'agit d'une petite forteresse avançant avec un mouvement de chenille à travers les fils barbelés des tranchées, détruisant les postes de mitrailleuses de l'ennemi et ouvrant un chemin à l'infanterie.

## LA GUERRE

### La capitulation de Cavalla

Une dépêche d'Athènes décrit l'occupation de Cavalla par les Bulgares et la capture d'une partie de la garnison en ces termes:

«*Dimanche, les officiers allemands et bulgares exigèrent la reddition de la ville et l'éloignement de l'armée grecque dans les 24 heures. Les autorités et les députés de Cavalla se réunirent et décidèrent de transférer l'armée grecque à Thasos. Mais le général Hasjopoulos s'opposa à cette solution. Il proposa de rendre l'armée grecque aux Bulgares.*»

«*Le colonel Christopoulos s'y opposa et, suivi de 2000 soldats, demanda à l'amiral français en rade de Thasos des bateaux pour transporter ses forces, et malgré les efforts du général Hasjopoulos, 1500 soldats, officiers et sous-officiers, sous le commandement de Christopoulos, partirent avec les réfugiés.*»

«*La nouvelle à Cavalla provoqua une épouvantable panique. La population civile se sauva vers le port, emportant ce qu'elle avait de plus précieux. Devant cette fuite, la population turque et bulgare se répandit dans la ville, pillant, volant, assassinant les fuyards isolés ou les retardataires, ouvrant les portes des prisons et libérant ainsi les comitadjis et les condamnés de droit commun qui augmentèrent encore les affreux désordres. Les magasins de vivres furent pillés, les marchandises jetées à la rue. Ce fut vingt-quatre heures horribles.*»

«*Le même jour, un détachement bulgare occupait Cavalla, et d'autres détachements occupaient les fortes positions de Karaourman et de Kutchukorman.*»

Voici d'autre part la version allemande:

«*La reddition du quatrième corps d'armée grec a été précédée de quelques événements intéressants relatés dans une dépêche de la «*Vossische Zeitung*». Il y eut des réunions tumultueuses où l'on cria: «*Vive le roi!* A bas le traître Venizelos!» et tous les officiers jurèrent de prêter une obéissance aveugle au roi. On envoya même au roi un télégramme, ce qui infirme la version allemande que les communications étaient coupées avec Athènes.*»

En Allemagne, les officiers de la quatrième armée seront accompagnés de leurs familles. La «*Vossische Zeitung*», en donnant cette nouvelle, ajoute que les Allemands s'approprient à partager fraternellement avec ces 25 à 30 mille hommes le peu de victuailles «*qu'un ennemi perfide et brutal leur a laissées*»

La «*Frankfurter Zeitung*» comme du reste toute la presse germanique, souhaite la bienvenue à ces hôtes qu'elle qualifie de «*victorieux bien que ne s'étant pas battus*.»

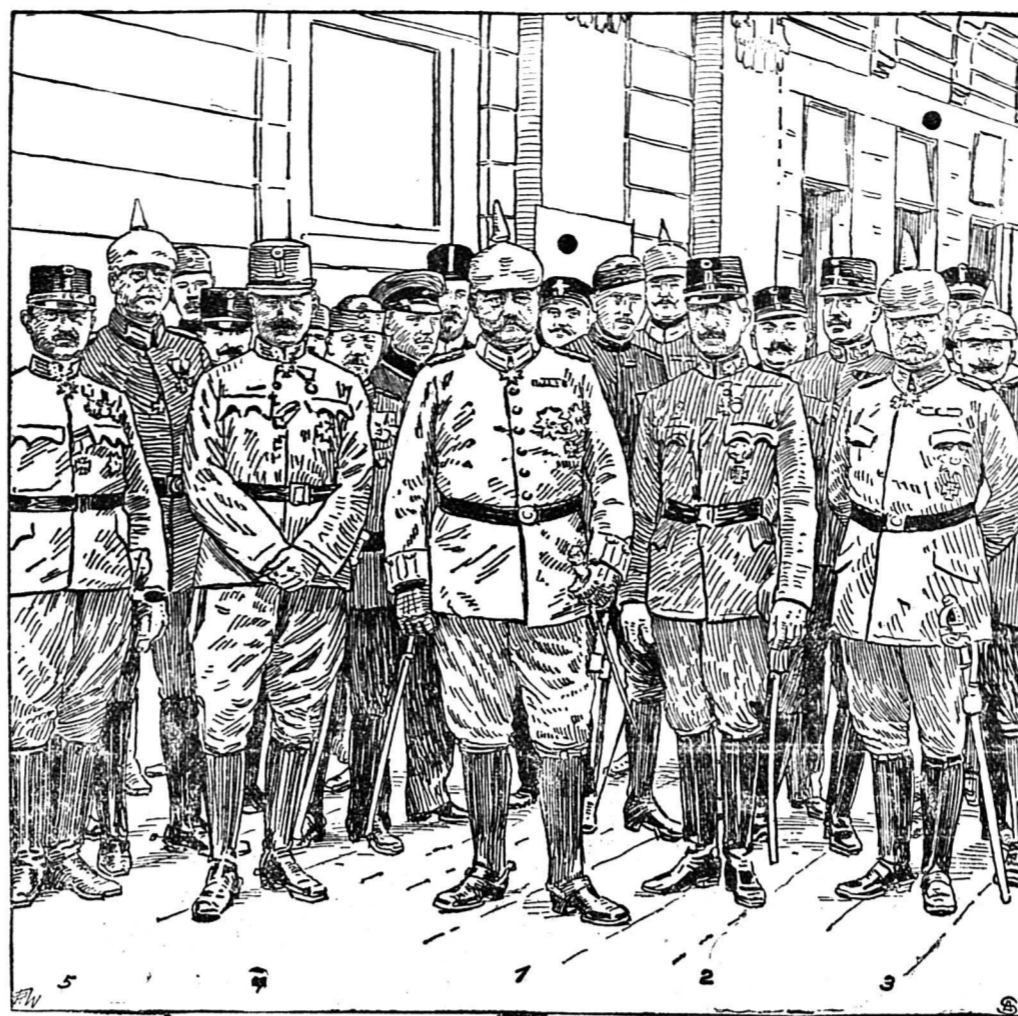
«*C'est pour nous une satisfaction et une consolation, dit le journal de Francfort de voir que malgré toutes les calomnies propagées avec art, notre renommée n'a pu être à ce point ternie qu'il ne se trouve encore au monde des hommes qui préfèrent confier leurs armes et leur honneur entre nos mains plutôt qu'entre les mains de ceux qui se proclament justes et vertueux.*»

La «*Kœlnische Zeitung*» propose de changer le nom du roi Constantin en celui de roi Constant.

### La Suède et l'Entente

On écrit de Paris:

Les ministres des puissances alliées à Stockholm, réservant les droits que ces puissances tiennent des traités en vigueur ont



Le nouveau chef d'état-major allemand Hindenburg  
1. Feld-maréchal Hindenburg; 2. général autrichien Boehm-Ermolli; 3. général Ludendorff, sous-chef d'état-major allemand; 4. major-général Bardolf; 5. major-général Riml.

jugé nécessaire de présenter amicalement au gouvernement suédois leurs considérations sur les mesures prises pour réglementer la navigation dans les eaux territoriales de la Suède.

Les décisions prises ferment en fait la seule route par laquelle les navires non suédois doivent passer du Sund dans la Baltique sans se heurter aux champs de mine semés par les Allemands dans les eaux libres. Les considérations soumises par le ministre de France au gouvernement suédois visent:

1. Comme contraire à la neutralité: l'autorisation tacite donnée aux sous-marins de commerce de naviguer impunément en plongée dans les eaux territoriales suédoises;

2. comme contraire aux traités existants: le passage accordé aux seuls navires suédois à travers les champs de mines établis dans la passe du Kogrund (Oregrund?);

3. la fermeture de la seule route permettant aux navires de commerce non suédois de passer du Sund dans la Baltique ou inversement et l'ouverture entre le détroit de Kalmar et Lulea de la route accessible seulement aux bâtiments suédois ou allemands, leur assurant la protection d'une escorte contre les forces navales russes.

Le ministre de France déclare en terminant que le gouvernement de la République a le vif regret de constater la différence notoire de l'attitude du gouvernement suédois vis-à-vis de l'un ou de l'autre des deux camps de belligérants, attitude qui semble peu compatible avec les devoirs d'un neutre loyal et impartial.

### La crise grecque

Le cabinet Calogheropoulos a été constitué. M. Calogheropoulos est député de l'île d'Eubée. Il est âgé d'environ 60 ans, il a fait partie du cabinet Théotokis, où il fut chargé du ministère des finances. Il s'était retiré de la vie politique après la révolte militaire de 1909 qui amena M. Venizelos au pouvoir. Antivenizeliste convaincu, M. Calogheropoulos formera probablement un cabinet d'affaires.

ATHENES, 16. — Les ministres de l'Entente ont annoncé au gouvernement l'établissement du contrôle des postes et des télégraphes. Des censeurs français, sous les ordres d'un capitaine de la marine française l'exerceront. La censure, momentanément, se-

ra exercée sur les télégrammes seulement. La censure des téléphones commencera probablement un de ces jours.

### Renforts allemands en Transylvanie

Les critiques militaires des journaux hongrois annoncent des changements prochains dans la situation en Transylvanie. Dans le «*Pesti Naplo*», le major von Bakof dit que sous peu toutes les concentrations de troupes seront terminées. Le critique assure avoir appris ces nouvelles dans les milieux les mieux informés et qu'il est à même d'ajouter que des renforts allemands vont bientôt arriver.

Les Hongrois qui se sont jusqu'ici enrôlés volontairement pour la défense de la Transylvanie sont au nombre de 10,000. Le ministre des «*honved*» a décidé que tous les réfugiés de Transylvanie, de 17 à 55 ans, y compris les hommes du landsturm qui avaient été exemptés du service, doivent se présenter dans les 48 heures aux postes d'enrôlement. Sont en outre appelés sous les armes les hommes du recrutement en masse des classes 1866 et 1871 pour le 20 octobre et ceux des classes 1872 à 1884 pour le 10 octobre.

Le maréchal Hindenburg, après sa visite au front occidental, est rentré en Russie à son ancien quartier général, d'où il dirige probablement en personne la campagne.

### Pour avoir de la viande sans carte

La mairie de Strasbourg annonce que plusieurs restaurants seront privés de viande pendant une semaine pour avoir servi des plats de viande à des clients au-delà de leur ration ou même sans présentation de la carte de viande. Les consommateurs ayant ainsi enfreint la loi répondront pour leur défense qu'ils s'étaient sentis trop affaiblis par leur sous-alimentation.

### Succès belge en Afrique

Il résulte de nouvelles officieuses belges qu'à la suite des rudes combats du 1er septembre au 11, les brigades Militor et Olson et l'armée du général Tombeur entrèrent à Tabora en chassant les Allemands.

Tabora, 'puissamment fortifiée, était la citadelle principale de l'Afrique occidentale allemande et commandant le chemin de fer du lac Tanganyka à l'Océan indien.

### La crise grecque

ATHENES, 18. — M. Calogheropoulos a déclaré que son cabinet possède le caractère politique des membres appartenant à la Chambre; il assume la pleine responsabilité de ses actes devant le pays et accepte les demandes des alliés, par leur note du 21 juin, dans le même esprit que le cabinet Zaïmis. M. Calogheropoulos se défend d'être germanophile. Son cabinet règlera son attitude après étude de la situation; il aura une politique de neutralité bienveillante envers l'Entente.

SALONIQUE, 18. — Le mouvement révolutionnaire gagnerait l'ancienne Grèce malgré les efforts faits pour empêcher les officiers de se rendre à Salonique. Le général Zimbrakatis a déclaré qu'il est prêt à prendre la direction de la 2me division reconstituée rapidement.

Le comité crétois de la Défense nationale a télégraphié au comité de Salonique qu'un premier convoi de 1500 volontaires armés et équipés était prêt à s'embarquer pour rejoindre l'armée révolutionnaire.

### Bulletins bulgares

SOFIA, 18. — Communiqué du 17: Front de Macédoine: Nos troupes de l'aile droite livrent des combats acharnés. Au sud de Lerin (Florina), pendant la journée du 16, vif feu d'artillerie de part et d'autre. Toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées. Dans la vallée de la Moglenitza et sur la rive droite du Vardar, calme.

Sur la rive gauche, violent feu d'artillerie. Une faible attaque ennemie à l'ouest de Dolzeli a été repoussée par nos feux. Nous avons capturé plusieurs dizaines de prisonniers et trois mitrailleuses.

Dans la vallée de la Strouma, après une violente préparation d'artillerie sur le front des villages de Kamarian-Osman-Kamyle-Djambala, l'infanterie ennemie a tenté d'attaquer, mais elle a été rejetée sur la rive droite.

Sur le littoral de l'Égée, croisière active de la flotte ennemie.

Front de Roumanie: Sur le Danube, vers Tekia, feux d'artillerie de part et d'autre.

Nous avons coulé un chalands dans le port de Turn-Severin.

La marche en avant dans la Dobroudja a continué. L'adversaire a occupé une position fortifiée d'avance près de Kobadin, mais nos troupes sont en contact immédiat avec lui. La cavalerie a occupé la gare d'Adjemler, où elle a capturé 16 wagons chargés de vivres.

Hier, une brigade ennemie a tenté de contre-attaquer nos colonnes à l'extrême gauche vers le village de Pulotchi, mais elle a été repoussée avec de grandes pertes en laissant entre nos mains plusieurs dizaines de prisonniers, 8 caissons, un canon, 4 mitrailleuses et d'autre matériel.

### Le Magazine

Revue pour tous, illustrée, paraissant le 15 de chaque mois (3me année). Fr. 2,50 l'abonnement annuel. 25 cts. le numéro mensuel. Directeur-fondateur: Adrien Morel, avocat. 6, Avenue Juste Olivier, Lausanne.

Nous recevons le premier numéro humoristique du «*Magazine*» du 15 septembre qui est excellent. Il contient de la signaler, car son humour a une portée satirique intéressante et s'exprime sous une forme nouvelle. Citons en particulier «*La Pythie s'agite...*», fantaisie humoristique par Adrien Morel. Illustrée de déopilants dessins du caricaturiste Hayward, et plusieurs planches dont une «*Magazine-Revue*» très réussie. Ce n° renferme encore une nouvelle de Tristan Bernard, un article de Clémenceau et d'autres œuvres d'écrivains réputés.

### Remboursements

Les abonnements non acquittés sont remis en perception. Nous prions nos abonnés de réserver bon accueil aux cartes de remboursement qui leur seront présentées.

## Catherine

Quand ce fut fini, elle disposa sur sa récolte des feuilles fraîches qui dépassaient le couvercle fermé du panier. Pendant tout ce temps, Catherine avait eu presque uniquement souci de faire œuvre de ménagère, et d'arranger joliment sa cueillette. Mais quand ce fut fini, quand son panier au bras elle n'eut plus qu'à tendre l'oreille au bruit venu de la plaine, quand elle se rendit compte qu'elle était vraiment au bois non pour faire une cueillette agréable à ses grands-parents mais pour attendre un jeune homme, une angoisse affreuse mêlée d'impatience la saisit toute et ce fut rapide, tout l'esprit tendu pour ne pas abandonner un pauvre reste de calme et le cœur serré de plaisir crispant, qu'elle vit à travers les branches s'avancer Maurice, les bras tendus pour se frayer un chemin, tendus aussi vers elle qui détaillait de voir s'approcher son destin.

Si, pour Catherine, cette entrevue était une chose décisive et grave, Maurice ne savait pas pourquoi il était venu. Il n'y avait pas réfléchi, selon son habitude. Il se sentait entraîné, irrésistiblement vers Catherine, parce qu'elle était saine et fraîche, et d'âme un peu mystérieuse, et sans doute aussi parce qu'elle était plus vivante et plus forte que lui. Cette force et ce naturel en imposaient à ce délicat cérébral, sans qu'il s'en doutât, et

déjà il donnait le nom d'amour à cet attrait qui l'entraînait si délicieusement vers la petite provinciale ignorée quelques mois auparavant.

Cet amour absorbait ses pensées, enchantait ses jours assagis par le calme de la campagne et les nouveaux loisirs d'une vie simple émouvait enfin toute sa jeunesse. Mais il ne s'était pas demandé encore ce qu'il en allait faire. Il allait à ce rendez-vous innocemment sans une pensée trouble à l'égard de Catherine, mais aussi sans le souci d'assurer à la fois son amour et la sécurité de la jeune fille.

Il n'avait donc en réalité rien à dire, aucune pensée en tête, aucune résolution arrêtée en son esprit; mais il débordait de sentiment, il était monté comme un fou au bois, et depuis qu'il était là, dans l'odeur fraîche des branches il croyait sentir sur son cœur la fraîcheur de Catherine.

Quand il la vit son panier débordant de fougères à ses pieds, son grand col encore sage sur sa poitrine et ses jeunes épaules, et ses mains comme jointes vers lui, il s'élança sans trouver un mot et la saisissant dans ses bras avant qu'elle eut pu se défendre:

— Catherine, disait-il, en l'étreignant dans ses bras refermés, Catherine, vous êtes jolie. Vous êtes jolie et fraîche comme une fée rustique.

Catherine, bouleversée, voulut se débattre. Alors Maurice, un peu honteux, embrassa la tempe qui se détournait, passa sa main sur le doux visage suppliant.

Catherine se remettait, se disait que peut-être il allait parler, excuser cette grande audace par le désir de l'avoir toute à lui, pour toujours.

Elle recueillit son courage pour répondre que non, retrouver tous les beaux discours préparés dans les longues journées de lutte.

Et tous deux écoutaient battre dans le silence leurs jeunes cœurs tumultueux.

Tout à coup Catherine se dégagea brusquement; sur le sentier de la lande qui confine au bois; elle avait cru entendre un appel. Maurice, penché sur elle, s'était aussi redressé, écoutant; il n'y avait pas de doute. Là-bas, à l'entrée du bois, des voix hautes, des voix de femmes, faisaient: «*Ho! Hé! ho!*» à la mode de Basse-Coudre.

Toutes les terreurs assaillirent Catherine.

— Il ne faut pas qu'on nous voie! fit-elle affolée.

— Attendez! fit Maurice, en lui prenant la main, écoutons.

Les voix semblaient ne pas s'approcher, comme incertaines du lieu où il fallait aller. Mais elles répétaient toujours:

— Ho! hé! ho!

Et le bois profond en répétait sourdement l'écho.

— C'est peut-être nous qu'on appelle, fit Catherine.

— Oh! fit Maurice, les dents serrées.

C'était lui, il n'en doutait pas. Mais il ne voulut pas inquiéter Catherine, en lui disant ce qu'il savait; tout à l'heure, au moment où il s'échappait après le déjeuner, annonçant un tour au bois, Louise qui s'imposait depuis quelque temps avait voulu l'accompagner. Il s'y était refusé, elle s'était fâchée, il n'avait pas cédé. Mais comme il passait son capuchon pour sortir, il l'avait entendue dire:

— C'est bon! J'irai tout de même.

Il n'avait tenu aucun compte de cette menace qui en était une en effet. Et il se disait maintenant que s'il lui parti, Louise avait dû faire une telle scène que Mme Lassève, pour avoir la paix, l'avait laissée partir à son tour avec quelqu'un, probablement la femme de chambre.

Cependant Catherine à côté de lui tremblait, se disant pour se rassurer qu'il trouverait bien un moyen de la protéger.

Mais il ne se décidait pas.

— Si nous fuyons, elles nous entendront peut-être, se disait-il, ou continueront à nous chercher, et nous gêneront pour redescendre à la Basse-Coudre. Si Catherine avait au moins l'idée de se cacher, ou de s'enfuir seule.

Et la douceur se faisait moins grande de sentir frémissante dans la sienne la petite main de sa compagne, et la pensée du danger proche commençait à l'irriter. Quel ennui se serait, que cette histoire, si c'était vraiment Louise qui venait. Après le refus qu'il lui avait opposé, elle ne douterait pas un instant qu'il fut monté au bois pour rencontrer Catherine; elle n'aurait guère Catherine, il le savait bien, et il savait aussi qu'il ne pourrait pas compter sur sa discrétion, surtout en une affaire où la jeune fille qu'elle entendait prononcer par tout le monde était en jeu. Ou bien elle prendrait barre sur lui, et lui ferait sans cesse des allusions, dirait des méchancetés, en profiterait pour imposer tous ses caprices.

— Ce que je vais être tanné! pensa-t-il vulgairement.

Toutes ces idées passaient en tourbillon dans sa tête. Mais le temps passait: il lui fallait se tirer de ce mauvais pas, s'éviter toute cette irritation à venir.

Et Catherine, que pensait-elle aussi, dans sa pauvre tête affolée? Que quelque chose d'inévitable se préparait, qu'une catastrophe était toute proche; qu'elle, Catherine, était perdue, parce que quelqu'un allait la trouver, ou la deviner avec Maurice. Et c'était le drame qu'elle aurait voulu éviter de tout son cœur, et que sa légèreté avait précipité; ce rendez-vous connu de tout le monde, les sentiments de Maurice et les siens avoués, la trahison par là même consommée, son mariage défait et Julien malheureux. Et avec cela la désapprobation de tout un pays. Si pourtant on pouvait fuir encore. On voyait derrière les arbres la masse de la chapelle Saint-Roch. On pouvait peut-être tourner autour, si peu rassurant que ce fut, si Maurice voulait venir.

Mais soudain Catherine a reconnu la voix de Louise. C'est elle qui là-bas brise les branches. Non, Catherine ne fuira pas. Un paysan de la Basse-Coudre, un charbonnier du bois, un passant du village voisin l'auraient fait tenter l'impossible, un peu lâchement peut-être, mais sauvant la sécurité de tous avec la sienne.

La pensée de Louise la raidit, au contraire, lui donne l'ardeur désespérée d'affronter le danger, de voir tout s'ébrouter et sa sécurité et peut-être son honneur perdus; parce qu'en face de Louise il y aura l'amour de Maurice, cet amour qui est au fond de leur intimité aux deux jeunes filles.

Et Catherine, toute pâle, attend les paupières baissées, se disant qu'elle n'aura bientôt plus pour elle, en effet, que l'amour de Maurice...

Le drame fut rapide. On entendait la voix de Louise, son passage à travers les branches, mais on ne distinguait pas encore la jeune fille. Cependant elle allait être là.



**GRANDE EPARGNE**

obtenue par l'emploi du **Rasoir de sûreté FREI**; appareil fortement argenté avec 12 lames, modèle Gillette, dans joli étui (comme gravure), à 6 fr. 55 seulement. Garniture pour se raser: appareil, 12 lames, blaieau et savon en boîte, joli miroir à facette pouvant être sorti de la boîte dans un étui très élégant, à 9 fr. 65 seulement. Expédition contre remboursement. Je prends en retour ce qui ne convient pas.

**A. FREI, Coutellerie en gros, Bleienbach 4, (Berne)**

Vente directe du fabricant

**Montres bracelets 16, pour homme Prix: Fr. 7**  
**Montres de poche pour homme 19** Façon vieil argent gros relief, sujets variés: métiers, agriculteurs, sports tous genres. Indiquer le sujet désiré. **Prix: Fr. 9.** Franco contre remboursement. Montres garanties de confiance. Faites vos commandes au **Comptoir des montres RENA à Renan (Berne).**

L'achat de chaussures exige toute prudence en vue des prix renchérissés. Nos articles se jouissent de la meilleure renommée tant pour la qualité que pour le bon marché. Demandez notre catalogue gratuit!

**Rod. Hirt & fils**  
**Lenzbourg.**

**Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du "Journal & Feuille d'Avis du Valais".**

**CIDRE**

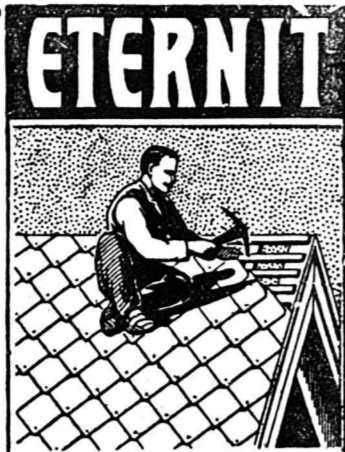
garanti pur jus de fruits Ire qual. très clair.

**Vins Fins**

et gros degré pour coupage

Demandez les prix

**H. CHERBULLIEZ**  
**LAUSANNE** Téléphone 620



**ETERNIT**  
 Société Suisse  
**DES USINES ETERNIT**  
 à Niderurnen (Glarus)

**! Couvertures !**  
 de toits et  
 Revêtements de façades

**SÉCURITÉ**  
 au vent et aux ouragans

**Grande légèreté**  
 Durée illimitée  
 Garantie de 10 ans.

Echantillons et renseignements à disposition

**MESDAMES** Retour infailible de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit. Ecrire: **SOCIÉTÉ PARISIENNE** Genève

**IMPRIMERIE GESSLER**  
 RUE DE LA DENT-BLANCHE 1 SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulars
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux pr. administrations
Ménus - Volumes	etc.
etc.	etc.

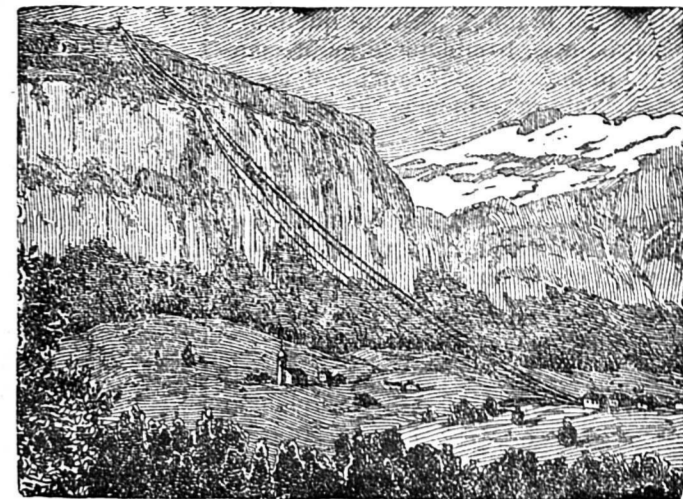
Travail prompt et soigné  
**PRIX TRÈS MODÉRÉS**

**Le Thermo Fox**  
 ELECTRIQUE  
 fait bouillir tous liquides en quelques secondes sur le courant alternatif et sur n'importe quel voltage.  
**PRIX: Fr. 10.—**  
 En vente chez les principaux électriciens, quincaillers, articles de voyage, etc., et à la fabrique **Electrocalor S. A., 13, rue Muzy, à Genève.**

**Pensionnat de jeunes filles de Sainte-Croix, CHAM (Canton de Zoug)**

Education très soignée. Etude approfondie de la langu allemande. Cours préparatoire pour Françaises, école industrielle, école normale, école de commerce et école ménagère.

Le prochain semestre commencera le 10 Octobre. Pour tout renseignement s'adresser à la Direction.



**Transport aérien Flimsenstein (GRISONS)**

**E. FATZER câbles, Romanshorn**

Câbles pour ascenseurs, grues, funiculaires, Fabrique de câbles métalliques

**Frein breveté pour Faucheuses**

+ 69121  
**Système HORNY**

pour faucheuses Deering et Cormick, à 1 1/2 et 2 chevaux. **Frein à pédale le plus sûr, fonctionnant automatiquement.** Ménage les animaux de trait. — Demandez prospectus.  
**J. HORNI, Nieder-Neunforn (T. nrg.)**

**Nos relations économiques avec l'Entente et les empires du centre**

La note allemande du 8 juin

Entre temps, nous avons reçu une note du gouvernement allemand datée du 8 juin, qui traite également la question des compensations. Dans cette note, le gouvernement allemand déclare qu'il se voit dans la nécessité de faire dépendre l'étendue de son exportation dans les pays neutres d'une condition, à savoir que ces pays mettent l'Empire allemand à même de maintenir ses exportations, en lui expédiant, de leur côté, en quantités suffisantes, les produits qu'exige l'entretien de la population employée à la fabrication des marchandises d'exportation, produits qui servent à la fabrication et à l'expédition des marchandises d'exportation, comme aussi à l'expédition des marchandises de transit.

Les produits disponibles pour l'exportation doivent donc être répartis entre les Etats neutres dans la mesure où ces Etats autoriseront l'expédition en Allemagne des marchandises dites prohibées. Le gouvernement allemand se voit ainsi forcé de subordonner l'exportation de produits allemands en Suisse dans la proportion où elle a eu lieu jusqu'ici, à cette condition que les stocks allemands de denrées alimentaires et de fourrages de toute sorte, ainsi que d'huiles de machines, de coton brut, de fils et de tissus de coton, emmagasinés en Suisse, soient exportés en Allemagne.

La note ajoute que l'Allemagne a déjà fait dans le trafic des compensations des fournitures considérables, d'une valeur d'environ 16,500,000 francs; on pourrait liquider cette dette, dit-il, en exportant d'abord en trois mensualités les stocks allemands entreposés en Suisse jusqu'à extinction de la dette. Celle-ci éteinte, le trafic des compensations continuerait sur la base des décomptes, comme cela a eu lieu jusqu'à présent. Etant données, continue la note, des demandes extraordinairement élevées qui lui sont adressées par d'autres Etats neutres, le gouvernement allemand doit savoir exactement dans le plus bref délai, dans quelle proportion et en quelles quantités — en tenant compte des compensations, qui pourront être obtenues — il peut à l'avenir exporter dans les divers Etats neutres les produits du sol et les produits industriels disponibles pour l'exportation. Il devrait donc, après l'expiration de deux semaines, retenir les marchandises destinées à la Suisse et leur assigner une autre destination; mais il croit pouvoir admettre que, d'ici là, l'exportation de Suisse s'effectuera de la manière indiquée.

Réponse du Conseil fédéral à l'Allemagne

Dans sa réponse, datée du 21 juin 1916, le Conseil fédéral expose d'abord la situation créée par la fondation de la S. S. S., ainsi que les obligations imposées à la Suisse et connues du gouvernement allemand. Il fait remarquer que, lors de la conclusion de l'arrangement concernant la S. S. S., les Etats de l'Entente mirent à la disposition du Conseil fédéral, pour les compensations, des approvisionnements importants de denrées alimentaires et de fourrages possédés par l'Allemagne, et que l'article 11 des dispositions

d'exécution de la S. S. S. non seulement déclare admissibles les compensations avec des matières premières suisses et des produits fabriqués avec ces matières, mais prévoit aussi des arrangements ultérieurs touchant les compensations au moyen de marchandises importées par l'entremise de la S. S. S. Et tant qu'il s'agissait de matières premières suisses et de produits fabriqués avec ces matières, on avait satisfait dans la mesure du possible aux demandes d'exportation en Allemagne. Puis, une fois épuisées, les marchandises fournies par les Etats de l'Entente pour les compensations, le Conseil fédéral avait immédiatement engagé des pourparlers avec ces Etats aux fins d'obtenir de nouvelles marchandises et insista en même temps sur une extension des prescriptions relatives au trafic de perfectionnement. Si ces pourparlers n'avaient pas encore abouti à un résultat positif, le Conseil fédéral n'en était nullement responsable.

Le Conseil fédéral exprimait la surprise que lui causait la demande d'autoriser l'exportation des stocks allemands de denrées alimentaires, de fourrages, d'huiles de machines, de coton brut, de fils et de tissus de coton emmagasinés en Suisse, attendu qu'il ne pourrait satisfaire à cette demande sans manquer gravement aux engagements pris par lui envers les Etats de l'Entente. Sa surprise était d'autant plus vive que le gouvernement allemand déclarait que, dans le cas où l'exportation demandée ne serait pas accordée, il devrait au bout de deux semaines, retenir les marchandises destinées à la Suisse et leur assigner une autre destination, ce qui signifierait que les assurances données par le gouvernement allemand deviendraient caduques,

sans que les autorités suisses eussent commis aucune faute.

Le Conseil fédéral exprimait la conviction que le gouvernement impérial allemand renoncera d'autant plus volontiers à donner suite à une pareille intention qu'il reconnaît lui-même la prévalence que la Suisse a montrée dans ses rapports économiques. Il rappelait les négociations des délégués suisses à Paris et déclarait qu'il était impossible dans le délai de deux semaines fixé par la note allemande, de régler les demandes du gouvernement impérial allemand et que, en conséquence, il était avant tout nécessaire de prolonger d'une manière convenable ce délai.

Seconde note allemande

La délégation impériale allemande répondit, au nom du gouvernement allemand, par note du 3 juillet 1916, qu'il avait bien été convenu que, dans le cas où serait créé le trust d'importation, la Suisse ne se verrait pas imposer des obligations incompatibles avec les dispositions du trust, mais qu'une telle convention n'avait été possible qu'après que les puissances de l'Entente avaient admis, à l'article 11 des dispositions d'exécution de la S. S. S., la possibilité future de compensations avec les marchandises du trust. Les promesses à ce sujet n'ayant été tenues que d'une manière très insuffisante, le gouvernement impérial se voyait forcé de réserver une autre destination à certains produits. La note ajoutait que, comme le faisait observer déjà celle du 8 juin 1916, des décisions devaient être prises en très peu de temps au sujet de la meilleure utilisation possible des produits allemands disponibles. En

conséquence, le gouvernement allemand était obligé de prier le gouvernement suisse de se prononcer à bref délai sur les vœux exprimés les décisions dont il s'agit ne souffrant aucun retard, parce que les pays neutres avec lesquels l'Allemagne entretenait actuellement des relations commerciales y étaient intéressés.

Ces décisions auraient-elles une influence défavorable sur les exportations en Suisse? C'est un point que le gouvernement allemand devait faire dépendre, à son grand regret, de la question de savoir s'il serait possible au gouvernement suisse de fournir dans un temps rapproché des compensations suffisantes.

(à suivre)

**LA SEMAINE DE SUZETTE**  
 Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS Parait le Jeudi  
 Le Numéro: 10 Centimes  
 Chez les Libraires ET DANS LES GARES

Maurice, nerveux, eut soudain pour se tirer d'affaire l'idée qui eût dû lui venir pour sauver sa compagne: rejoindre lui-même Louise, et l'éloigner. Mais il fut brutal:

— Là... Restez là! fit-il rudement à Catherine, en la poussant derrière le tronc d'un hêtre.

— Mais vous! fit-elle.  
 — Moi je m'en tirerai si vous ne bougez pas.

Et comme Catherine le regardait sans se décider.

— Mais allez donc, dit-il, irrité; allez donc, vous me ferez prendre.

Et la saisissant par le bras qui s'accrochait à lui il la repoussa brusquement, puis courut dans la direction des voix, avant qu'elle eût pu dire un mot, en criant lui aussi, d'un ton qui voulait être assuré: « Hol! hol! » que le bois répéta autour de lui. Puis, Catherine entendit des exclamations, des rires, la voix forte de Louise qui s'écriait:

— Ah! ah! vous voilà, enfin, beau ténébreux!

Elle les entendit ensuite s'en aller. Quant à elle, brisée d'effroi, elle ramassa son petit panier renversé, et s'étant traînée jusqu'à la chapelle Saint-Roch, se laissa choir sur le seuil, les jambes fauchées.

Catherine pleure toutes ses larmes au pied de la vieille chapelle; ce sont des larmes de honte, de douleur, d'amour-propre. Et elle se sent affreusement seule avec son chagrin. Elle souffrirait moins si ce qu'elle redoutait tout au plus était arrivé, si Louise elle les avait surpris tous deux avec Maurice comme deux coupables, si Maurice avait consenti à être vu avec elle.

Mais elle le voit bien, il s'est dérobé; il a craint son ironie et peut-être méchante cousine; pour cette fille qu'il n'aime pas, il a sacrifié l'orgueil de Catherine qui disait aimer, et son orgueil à lui, son assurance d'homme fort. Mais fort, l'est-il? Et Catherine l'aime-t-il comme il faudrait, comme elle le croyait? Catherine, humblement, se fait cet aveu: lui a-t-il seulement parlé d'amour, d'amour profond et sincère? Lui a-t-il demandé d'être sa femme, ce qu'elle croyait nécessaire, et contre quoi elle s'était tant préparée à se débattre, tant préparée à souffrir. Non, il lui a dit qu'elle était jolie; il lui a embrassé les yeux et il a voulu baisser sa bouche, la bouche que toute femme doit jalousement garder à un seul homme, celui qui sera le mari. A ce souvenir, Catherine a senti encore sur son visage des feuilles mouillées et s'en est rafraîchi les joues brûlantes. Mais la brûlure la pénètre plus fort, fait frissonner tout son corps, cependant qu'elle pleure, la tête appuyée sur ses bras repliés.

Et toujours le sentiment humiliant la reprend, l'étreint! Elle a été seule à aimer seule dans sa folie. Si encore elle avait pu garder solitaire son secret, l'étouffer en elle; ç'aurait été une faute sans doute, mais atténuée par le silence. Au lieu de cela, il lui a fallu se laisser deviner, pis, se faire comprendre, par ses silences pleins de choses, par son émotion clairement exprimée, par ses regards enfin, et lui, à qui elle plaisait, en a profité pour la conquérir plus encore, quitte à l'abandonner lâchement ensuite.

Car Catherine dramatisait tout: son amour, sa faute, sa coupable complaisance, la faiblesse de Maurice. Et elle sent sa pauvre tête

s'en aller, dans le désordre de ses pensées, et toutes ses forces l'abandonner. Et comme elle n'a plus confiance en rien, ni en personne, ni en elle-même, elle se dit que ce n'est pas la peine de redescendre au pays, dans la vie grise, recommencer avec une âme désespérée les cachotteries de tous les jours et les gestes familiers, et qu'il vaut mieux rester ici, au pied de la chapelle qui vit autrefois son premier émoi innocent.

Tout cela de nouveau tourne dans sa tête exaltée; ses nerfs surexcités depuis le matin s'amollissent soudain, une rumeur semble monter vers elle, des bruits étrangers sonnent à ses oreilles, tout son corps lui semble brûler, puis se refroidir jusqu'à la faire mourir; puis enfin ce n'est plus qu'un grand calme, et elle glisse ainsi tout doucement dans la paix de l'évanouissement.

Il y a des charbonniers dans les bois de la Basse-Coudre. On voit d'en bas les petites fumées de leurs meules s'élever au-dessus de la forêt, parfois claires et parfois assombries et l'on se dit:

— Voilà l'ouvrage commencé!

— Voilà l'ouvrage qui se termine!

La femme prépare la soupe, les garçons aident le père et les petites filles descendent aux provisions chez l'épicier de la Basse-Coudre ou chez le boulanger.

L'une de ces petites allait justement avec son panier quand passant devant la chapelle elle aperçut Catherine qui semblait dormir. Curieuse elle s'approcha et se mit à trembler en voyant à la jeune fille un visage de morte.

C'est ainsi que furent prévenus en bas les grands-parents de Catherine. Quand, ramenée elle fut mise au lit, la vie avait recommencé de courir en elle, mais elle était délirante.

Papa et maman Desvignes veillèrent leur petite-fille toute la nuit, gattant des paroles incompréhensibles; et quand le docteur survint à l'aube posa sa main sur le front brûlant de la malade, il hochait la tête et ne sut que dire, devant l'étrangeté du mal.

Trop d'émotions silencieusement vécues tuaient Catherine. Et déjà les grands-parents, soudain cassés, ne pouvaient plus espérer pour elle, que le miracle attendu au chevet de tous les malades.

VI

L'émoi de septembre est sur la campagne; les noyers, qui dès les premiers jours d'automne font penser à l'hiver, sont déjà nus; les peupliers jaunissent au long de la rivière; les petites veillottes s'allument dans les prés et les toiles des araignées sont pleines le matin de gouttes d'eau suspendues.

On voit aussi des fils à la Vierge et des feuilles tombées dans le jardin; l'odeur de terre humide monte avec celle des astres; de petits nuages traînent dans le grand ciel doux, qui s'attriste le soir, tandis que sur la prairie, au ras des herbes, flottent des brumes, et toute la terre est comme un temps de recueillement et de mélancolique frisson avant la magie d'automne.

Catherine que sa rustique nature a sauvée sent son cœur aussi tiède et frissonnant. Elle s'est levée ce matin avec une douceur mystérieuse dans l'âme; mais ce n'est pas encore la paix qu'elle attend du calme hiver et des jours monotones à broder dans le jour pâle de la fenêtre ou l'aurole de la lampe. Ce qu'elle éprouve aujourd'hui est bien d'accord avec la tendresse de septembre, où rien n'arrive

d'essentiel, sinon pour les amoureux des champs les signes avertisseurs qu'un temps s'approche où tout va changer.

Elle s'est relevée de sa maladie, délicate et résignée, avec la fragilité à la fois et le sens profond de ceux sur qui la mort s'est penchée de tout près. Les premiers jours de convalescence ont été occupés à se reconnaître, après le désarroi physique et sentimental des mois écoulés. Catherine s'est levée, aidée par maman Desvignes, et tout enveloppée d'un long peignoir blanc; malgré cela, sa longue natte et son fichu croisé feraient d'elle une petite fille, n'eût été l'ovale aminci du visage et le regard singulièrement réfléchi des yeux bruns. Parfois, en fermant les yeux Catherine retrouve une sensation qui l'obsédait durant sa maladie; il lui semble qu'elle ait couru longtemps au long d'un précipice, d'une course folle, et qu'un jour venu où elle s'est abattue sous l'horrible angoisse du vertige. Et puis d'autrefois, ce qui se dresse devant ses yeux, c'est la brusque apparition de Maurice avec ses longs regards câlins; et tout à coup, ces regards deviennent irrités, et le jeune homme s'écrie avec brutalité:

— Mais cachez-vous donc, vous allez me faire prendre!

Pourtant, « tout cela », paraît à Catherine comme un rêve, elle serait prête à nier à qui voudrait l'affirmer. Mais qui? Maurice n'est plus là. Il est parti il y a quinze jours à la suite de sa mère et de Louise, qui avaient épuisé les charmes de la campagne, et craignaient la contagion — on ne sait jamais ce que seront ces fièvres.

(à suivre)